Image not found or type unknown

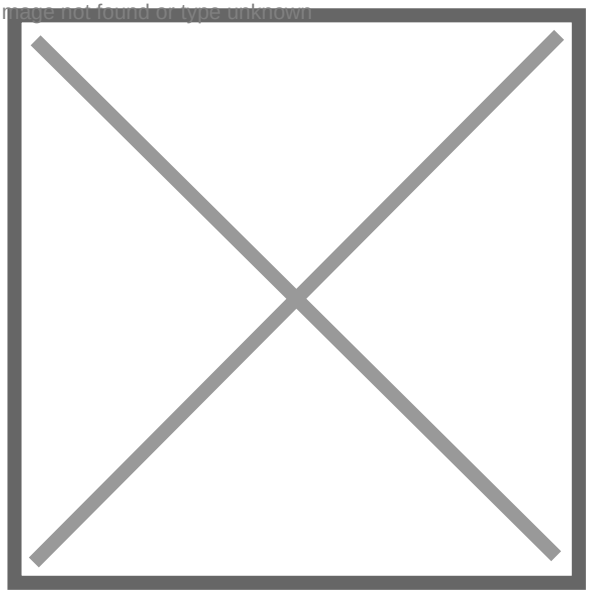

Litige sur contravention ratp! (une fois encore)

Par **Plaquet**, le **20/04/2012** à **17:14**

Bonjour,

J'ai pris une contravention hier dans le métro (50+22€ d'amende), et en regardant le reçus, j'ai vu qu'on c'était trompé sur ma ville de résidence. (bonne rue mais mauvaise ville, on a mis mon lieu de naissance).
De plus, étant donné que j'ai perdus mes papiers, on a relevé mon identité sur un papier délivré par un commissariat, ou il ne figure nul part un numéro unique ou autres.

Puis je m'appuyer sur cette erreur? peuvent ils me "retrouver" si je décide de faire l'impasse dessus? que dois je faire?

Je sais qu'il existe 5000 sujets sur les amendes, mais bon, j'attends une réponse!

Merci.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés